

5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

AR Prefecture DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)

016-211603410-20260127-DEL_2026_1_5-DE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21

Date de Convocation du Conseil Municipal : 20 Janvier 2026

ETAIENT PRESENTS : Mmes. Mariam BOUGETTE – Héléna CUSTODIO – Sarah GHEYSEN - Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Gisèle LOVIAT - Roselyne MALHOUROUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI

MM - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - Gérard GARNON - Dominique IMBERT - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD

PROCURATIONS : Néant

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle BEAUMATIN - M Jean-Luc BONNENFANT - M. Romaric CHARRIER — M Luc CROUZEAUD-CHABRELY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Agnès PREVOST

OBJET : CREATION D'UN NOUVEL ADRESSAGE COMMUNAL – RUE CHANTOISEAU

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite à un changement de destination en maison d'habitation de la parcelle cadastrée section 0096 rue de Chantoiseau par Monsieur MISSIAEN Pierre, il convient de lui attribuer un numéro de voirie. Les parcelles 7 et 11 étant déjà existantes et la parcelle se situant à proximité immédiate du n°9, il conviendrait de lui attribuer le N°9 bis.

Madame le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette numérotation.

- Numéro 9 BIS rue de Chantoiseau : parcelle section 0096 appartenant à Monsieur MISSIAEN Pierre.
- Dit qu'une copie de la délibération sera adressée au Service de la Poste, aux services cadastraux et aux propriétaires.

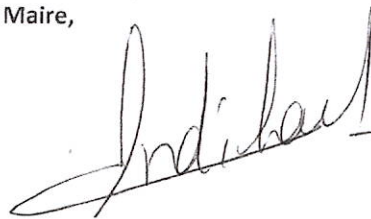
LE CONSEIL MUNICIPAL, Après délibération,
VOTE : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

DECIDE :

- D'adopter à l'unanimité ladite numérotation, copie sera faite au service de la Poste, aux services cadastraux et aux propriétaires

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour Copie conforme.
Au registre sont les signatures.

Le 27/01/2026,
Le Maire,



Ville de Saint-Michel
Récépissé Préfecture

Le 9/02/2026

Publié le 9/02/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,

